

## TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019 dans la commune de Callian

Imprimé valable pour les écoles maternelle et primaire.

### FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

**Périodes et modalités d'inscription :** du 14 mai 2018 au 30 mars 2019

Du lundi au vendredi de 9h – 12h / 14h00 – 17h00

**Pièces à fournir par l'élève :**

- 2 photos d'identité récente (**photos de classe acceptées**) en cas de première inscription.

**Procédure :**

Une carte billettique éditée par le Conseil Régional sera remis à la famille. Cette carte permettra à l'enfant d'emprunter le transport scolaire. Une borne magnétique est prévue à cet effet à la montée dans le bus.

### Le représentant légal

Mr ou Mme NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE (\*) .....  
.....

Tél domicile : ..... Tél mobile : ..... Mail :

(\*) L'adresse doit correspondre au domicile légal de l'élève (un seul domicile légal sera pris en compte)

### L'élève

NOM ..... PRENOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

**Etablissement scolaire fréquenté :**

|                |                  |
|----------------|------------------|
| Ecole primaire | Ecole maternelle |
| Classe :       | Classe :         |

**Cochez l'arrêt choisi: l'enfant sera pris le matin et déposé le soir au même point d'arrêt (précis)**

- Agora  Station Agip  Centre les Mûriers  Salle des Sports  Pont de Camiole  
 Wenona  Petit Pinée  les Tanières  Plaines de Mireur  Brusquet

**Cochez les jours choisis**

lundi  mardi  jeudi  vendredi

Je m'engage à mettre mon enfant au transport scolaire matin et soir, tous les jours.

A Callian, Le .....  
Signature du responsable légal de l'élève